

DOSSIER D'APPEL D'OFFRE OUVERT NATIONAL N° DNCMP/.....²⁵⁷/ F / 2023-2024
POUR LA FOURNITURE DE MATERIELS ELECTRIQUES, MATERIELS DE
PLOMBERIE ET MATERIELS D'HUISSERIE A L'HOPITAL REGIONAL DE GITEGA

Date de publication : le ³¹/₁₀ / 2023

Date d'ouverture des offres: le ²¹/₁₁ / 2023

L'Hôpital Régional de GITEGA invite par le present d' Appel d'Offre Ouvert National les soumissionnaires intéressés à présenter leurs offres pour la fourniture de matériels électriques, matériels de plomberie et matériels d'huissierie pour l'exercice 2023-2024 à l'Hôpital Régional de GITEGA , selon les spécifications administratives et technique contenus dans le présent Dossier d'Appel d'Offres (D.A.O) .

1. OBJET

Le marché est constitué de 3 lots :

Lot 1 : Matériels électriques

Lot 2 : Matériels de plomberie

Lot 3 : Matériels d'huissierie

Les soumissionnaires peuvent déposer leurs offres pour un ou plusieurs lots et l'Hôpital Régional de GITEGA considérera le soumissionnaire le mois disant par lot.

2. FINANCEMENT DU MARCHÉ

Le marché est financé sur fonds propres de l'Hôpital Régional de Gitega, exercice 2023-2024.

3. TYPE DE MARCHÉ

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National (AOON).

4. CONDITION DE PARTICIPATION

La participation à la concurrence au marché est ouverte à égalité de condition à tous soumissionnaires possédant les capacités techniques, juridiques et financières nécessaires à l'exécution de ce marché.

5. CONSULTATION ET OBTENTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu et consulté tous les jours ouvrables de 7 h 30' à 12h00' et 12h30 à 16 h 00' heure locale (GMT+2) aux adresses ci-après :

•Hôpital Régional de GITEGA

Quartier MUSINZIRA

Avenue de l'Enseignement

B.P 126 GITEGA – BURUNDI

Tél. (257) 22 40 26 17, (257) 22 40 22 19

Le DAO pourra être obtenu au Secrétariat de la Direction de l'Hôpital Régional de GITEGA moyennant le dépôt d'un bordereau de versement, l'un de **Cinquante Mille Francs Burundais (50 000 BIF)** sur le compte **N° CC 10463**, ouvert à la B.R.B, agence de Gitega au nom de l'**Hôpital GITEGA**, et l'autre de **Cinquante Mille Francs Burundais (50 000 BIF)** sur le compte **N° CC 10003** ouvert à la B.R.B au nom de l'**OBR**.

6. GARANTIE DE SOUMISSION

La garantie de soumission exigée, pour toutes les commandés est de :

Lot 1 : Quatre Cent Cinquante Un Mille Francs Burundais (451 000 BIF)

Lot 2 : Deux Cent Mille Francs Burundais (200 000 BIF)

Lot 3 : Cent Soixante Treize mille Francs Burundais (173 000 BIF)

Cette garantie devra être délivrée par une banque agréée et établie suivant le modèle en annexe.

Son absence est la cause du rejet du dossier d'appel d'offre.

7. PRESENTATION DES OFFRES

Les offres sous plis fermés sont placées dans deux enveloppes séparées et cachetées. Ces deux enveloppes sont ensuite placées dans une enveloppes extérieure et portant la mention **«OFFRE POUR LA FOURNITURE DE MATERIELS ELECTRIQUES, MATERIELS DE PLOMBERIE ET MATERIELS D'HUISSERIE POUR L'EXERCICE 2023-2024 A L'HOPITAL REGIONAL DE GITEGA»**.

Les offres sont à présenter en langue française et établi en 6 exemplaires dont un (1) original et cinq (5) copies.

Les offres devront être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus, au plus tard le / / 2023 à 10 heures précises.

Les offres remises en retard seront enregistrées mais ne seront pas prises en considération.

8. DELAI D'ENGAGEMENT ET DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres qui sont valables pendant une période de nonante (90) jours calendaires à compter de la date d'ouverture des offres pour toutes les commandes.

9. DATE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 21/11/2023 à 10 heures précises. Toute offre reçue après la date et heure limite sera enregistrée mais ne sera pas prise en considération.

10. SEANCE D'OUVERTURE

Les offres seront ouvertes le 21/11/2023 à 10 heures 30 minutes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui le souhaitent dans la salle des réunions de l'Hôpital Régional de GITEGA en date et heure mentionnées. Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents et transmis à la DNCMP conformément à l'article 22, alinéa 9 du Code des Marchés publics. Un cadre requis par l'autorité contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres, il dresse un rapport de déroulement de la séance et donne une copie à l'autorité contractante. Il ne signe pas sur le procès-verbal d'ouverture.

11. DELAIS ET LIEU D'EXECUTION

Le délai d'exécution est de trente (30) jours calendaires à compter de la date de réception du contrat de marché.

Les fournitures seront réceptionnées par une commission de réception dans les magasins de l'Hôpital Régional GITEGA.

Un cadre de la DNCMP doit être présent à cette réception en tant qu'observateur.

12. MONNAIE DE L'OFFRE

Tous les soumissionnaires doivent présenter leurs prix de l'offre en monnaie locale.

Les prix restent fixes (invariables) sur toute la période d'exécution du marché et s'entendent hors taxes.

13. CRITERES DE QUALIFICATION

Les exigences en matière de qualification sont :

La conformité de l'offre technique, l'offre la moins disant dont le soumissionnaire a été qualifié.

Les offres doivent comprendre les documents suivants :

13.1. L'offre technique

- a) la preuve d'achat du dossier d'appel d'offres portant le numéro du marché
- b) la caution (garantie) bancaire de soumission rédigée selon le modèle en annexe III;
- c) la promesse bancaire de constitution de la garantie de bonne exécution selon le modèle en annexe V
- d) l'acte d'engagement signé le modèle en annexe IV ;
- e) le certificat d'immatriculation fiscale (NIF);
- f) l'attestation de non redevabilité délivrée par l'OBR pour les soumissionnaires locaux, et en cours de validité;
- g) l'attestation de non redevabilité délivrée en original par l'INSS pour les soumissionnaires locaux, et en cours de validité
- h) l'adresse complète du fournisseur;
- i) les spécifications techniques
- j) l'attestation de non faillite délivrée par Tribunal du commerce en cours de validité ;
- k) Le registre de commerce ;
- l) l'habilitation du signataire à engager le soumissionnaire
- m) les statuts de la Société (copie)

13.2. L'offre financière :

L'offre financière comprendra :

- a) le bordereau des prix offerts en deux exemplaires selon le modèle en annexe II ;
- b) l'acte de soumission suivant le modèle en annexe V ;
- c) le délai d'exécution.

NB : L'absence ou la non-conformité de l'un de ces documents entraîne le rejet de l'offre lors de l'analyse conformément à l'article 183 du Code des Marchés Publics.

14. RECEPTION DES FOURNITURES

La Direction de l'Hôpital Régional de GITEGA mettra en place une commission de réception qui sera chargée de la vérification de la conformité aux spécifications techniques des produits conformément à l'offre.

La réception sera sanctionnée par un procès-verbal détaillant le qualitatif et le quantitatif des fournitures. La DNCMP doit être représentée à cette séance.

15. RENSEIGNEMENTS

Toute demande de renseignement doit parvenir par écrit à la Direction de l'Hôpital Régional de Gitega au plus tard 10 jours avant la date d'ouverture des offres.

Fait à Gitega le 27/10/2023

LE MEDECIN DIRECTEUR DE L'HOPITAL REGIONAL DE GITEGA

Dr NDHOKUBWAYO Eric

